

Compte rendu de la réunion de quartier en mai 2017

Une quarantaine de personnes se sont retrouvées au Foyer Communal pour un débat constructif sur les thèmes suivants :

- Les incivilités routières.
- Les risques d'inondation.
- Collecte des ordures ménagères.
- Chasse et braconnage.
- Eclairage municipal.
- Avenue verte.
- Fibre numérique.
- Centre bourg.
- Cimetière.
- Traitement des mauvaises herbes.
- Que deviendront les TAP ?

Nous sommes tous concernés par l'amélioration de la sécurité et par le bien vivre ensemble dans nos villages. Les personnes présentes font sans nul doute partie de celles qui respectent les règles de la sécurité routière. Aujourd'hui, les conditions de circulation ont bien changé : plus de 2 voitures par foyer, stationnement devant sa maison, non-respect des limitations de vitesse, habitude de prendre sa voiture même pour de courtes distances. Tout cela a des conséquences qui demandent une réflexion citoyenne, car, malgré son pouvoir de police, M. le Maire ne peut pas empêcher certains comportements. Pour que ces comportements changent, quelques-uns pensent qu'il suffit de dialoguer et d'expliquer, alors que pour d'autres il est parfois malheureusement nécessaire de sanctionner. Et une remarque a été faite : le niveau du respect de la règle est directement proportionnel aux contrôles !

A la demande quasi unanime des personnes présentes, Monsieur le Maire va demander prochainement de positionner un radar mobile sur la partie de route entre le bar du Tchi'Mi et le rond-point à l'entrée d'Arques la Bataille. En ce qui concerne la sortie des entraînements sportifs, notamment le Foot Ball Américain, il sera demandé aux responsables de sensibiliser leurs adhérents au respect de la réglementation sonore et de la réglementation routière.

En ce qui concerne les risques d'inondation Impasse de la Cavée, Pascal Legois, Adjoint au Maire et représentant au Syndicat des Bassins Versants pour la commune, a expliqué que les travaux prévus en surplomb de la Cavée (implantation du Centre Commercial : Leroy Merlin...) apporteront sans doute une amélioration. En effet, des obligations de retenues d'eau seront prévues aux abords délimitant cette Zone Commerciale ce qui permettra en cas d'orage de retenir les eaux dévalant des pâtures situées en surplomb de La Cavée. Il faut donc apprendre à vivre avec ces risques, comme nous le disent les Services de l'Etat, en attendant la construction de cette Zone Commerciale.

Concernant la pose d'une puce électronique sur les bacs de ramassage des ordures ménagères :

Claude Petiteville Adjoint au Maire et représentant au SMOMRE explique : Celle-ci a été posée lors de la fabrication des bacs de façon à obtenir un prix de revient moins coûteux pour ce service qui pour l'instant n'a pas d'effet financier pour les habitants. Cette puce sert au prestataire pour calculer le nombre de conteneurs embarqué par chaque tournée. Il en découlerait donc à terme une facturation au nombre de levées.

Une demande a été formulée quant aux tirs des chasseurs reconnus trop près des habitations. Des pièges de braconnage ont également été trouvés. Le Garde-Champêtre interviendra donc ponctuellement et fera un rappel à la loi concernant les distances à respecter dans le respect de la sécurité des habitants.

En ce qui concerne l'éclairage public, le Syndicat Départemental d'Electrification a retenu plusieurs projets de changement des mâts et des lampes d'éclairage dans notre commune. Ces travaux sont à la charge du SDE qui refacture une quote-part à la municipalité. Les devis et projets ont été acceptés, nous attendons la réalisation courant 2018.

Pour ce qui concerne l'Avenue verte, le tracé est maintenant définitivement officialisé. Les travaux ont commencé par le changement des passages à niveaux et se continueront désormais pour être finalisés en 2018. L'Avenue Verte sera enfin accessible...le plan de cette prochaine avenue verte traversant notre commune sera en ligne prochainement...

Pour la fibres numérique, il faudra attendre encore un peu mais plus très longtemps car l'accord a été donné à Orange pour installer la fibre numérique sur Dieppe et Rouxmesnil-Bouteilles très prochainement.

En ce qui concerne l'aménagement du Centre Bourg annoncé depuis maintenant plusieurs années, les travaux commenceront dès septembre par la construction du prochain foyer communal accolé à la salle Corentin Anquer. L'ancienne mairie quant à elle, se verra transformée pour accueillir 5 logements. L'ancienne cantine scolaire (bâtiment aux colombages proche de la mairie) quant à elle sera transformée en salle de réception pour les vins d'honneur, et autres petites manifestations. Le garage sera occupé par un fleuriste, la cantine des maternelles, juste derrière le bâtiment en colombages sera occupée par une esthéticienne, et nous souhaiterions voir s'installer un groupement d'infirmières pour des soins à domicile dans la partie intermédiaire de ces deux cantines. Quant à la résidence pour personnes âgées tant attendue, celle-ci est en court de discussion avec un organisme social pour l'acquisition des bâtiments à proximité de la boulangerie. Cette résidence serait une résidence senior mais non médicalisée. De grands projets resteront à peaufiner pour l'aménagement de l'ancienne école face à la mairie... des logements et commerces sont prévus.....mais patience.....

Le cimetière demande un aménagement, en effet le nombre de places disponibles étant restreint il convient de l'agrandir et aussi de répondre à la demande forte de cases dans le columbarium. Nous allons donc aménager un jardin du souvenir, agrandir le columbarium installer un point d'eau et un endroit réservé aux poubelles en tri sélectif.

Concernant le sujet du traitement des mauvaises herbes dans la commune, un article est en préparation pour paraître dans le Grain de Sel de juillet. Celui-ci vous expliquera les dernières directives afin de préserver notre environnement.

Concernant les Temps d'Aménagements Scolaires (TAP) une réflexion est menée suite à la déclaration des services de l'Etat de laisser libre choix aux communes pour les aménagements des horaires scolaires en partenariat avec les enseignants. Nous restons en attente des documents officiels afin de pouvoir mener à bien notre réflexion. Les TAP représentent une charge financière très élevée pour la commune (environ 80 000 € chaque année leurs sont attribués). Un retour aux horaires de 2013 serait envisagé. Si ces changements se confirmaient, ils n'interviendraient sans doute pas avant la rentrée 2018, ceci pour laisser le temps aux familles de s'organiser. Un partenariat avec les enseignants de nos écoles nous amènera à des discussions partagées. Une information vous parviendra dès l'officialisation de cette annonce.

Questions diverses :

L'aménagement de la mare est un projet bien avancé et fera l'objet d'une étude financière dès la rentrée de septembre.

La ferme Cordier : en ce qui concerne le bâtiment à proximité immédiate de la chaussée, celui-ci sera démoli les 5 et 6 juin prochain dans un souci de sécurité.

Radars pédagogiques : les vitesses enregistrées par les radars seront présentées dans un document spécifique sur le site internet de la commune (rouxmesnil-bouteilles.fr).

Suite aux inondations, l'enrobé de la route en bas de La Cavée a été endommagé, celui-ci sera restauré dès la rentrée de septembre.

Quentin, responsable des services techniques de la commune, vérifiera durant l'été tous les siphons des installations sportives afin de pallier aux remontées de mauvaises odeurs dans les locaux sportifs, notamment dans le gymnase polyvalent.